



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSÈS

### Séance du 04 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 04 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Etaient présents :** Mme FALXA Odile, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Procuration :** M. DACHAGUER Peio ayant donné procuration à M. LEKUMBERRY Xantxo

**Étaient excusés :** Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, M. HEGUY Anton, M. GOICOECHEA Iñaki

**A été nommée comme secrétaire de séance :** Mme FALXA Odile

**Date convocation :** 31 octobre 2025

**Date d'affichage :** 31 octobre 2025

### **DECISION N° 5 : ADHESION AU BILTZAR DES COMMUNES DU PAYS BASQUE** (Nomenclature 9.1)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Biltzar des communes du Pays Basque pour l'année 2025.

Le Biltzar affirme sa volonté :

- D'être la voix des communes
- De nourrir des réflexions sur les problématiques des communes du Pays Basque
- D'être force de proposition
- De poursuivre l'évolution institutionnelle de notre communauté de destin.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune au Biltzar des communes du Pays Basque pour 2025,
- **DESIGNE** M. Jean-Marc OÇAFRAIN comme représentant de la commune au Biltzar,
- **ACCEPTE** de payer la cotisation fixée à 43.80 euros pour l'année 2025,
- **ASSURE** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget 2025.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 10 (9 présents + 1 procuration)  
POUR : 10  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 064-216404368-20251104-20251104D5-DE



Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 13 novembre 2025  
Le Maire,  
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 13/11/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 13/11/2025